

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 7 AVRIL 2020**, À 19 H 00, APRÈS QU'UN AVIS DE CONVOCATION FÛT TRANSMIS LE VENDREDI LE 3 AVRIL 2020.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes et à tous à l'occasion de cette séance ordinaire qui est tenue à huis clos.

Monsieur le maire explique que dans le respect des règles d'isolement, de distanciation et d'hygiène édictées par les gouvernements, il n'y a que trois personnes présentes dans la salle du conseil. En vidéoconférence, tous les membres du conseil municipal participent à la séance à partir de leur résidence.

Monsieur le maire présente tous les districts et tous les conseillers.

Monsieur le maire fait état de la situation en ce qui concerne la COVID-19 :

Depuis le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois. Cette mesure exceptionnelle donne au gouvernement du Québec le pouvoir de mettre en place des mesures pour assurer la protection de la santé de la population.

Depuis plus de trois semaines, nous livrons une bataille contre la pandémie mondiale de la COVID-19, avec plus de 9340 cas au Québec et 24 à Pointe-Claire en date d'aujourd'hui.

Pour respecter les règles des gouvernements, différentes mesures ont été prises à Pointe-Claire et sont en vigueur jusqu'à nouvel ordre :

- Seuls les services essentiels sont maintenus ;
- Les bâtiments municipaux sont fermés au public ;
- Les événements sont annulés ;
- Les structures de jeu, aires d'entraînement extérieur, terrains sportifs et parcs à chien sont fermés ;
- Les registres, consultations publiques et comités de démolition sont reportés ;
- Pour assurer le maintien des services municipaux, les employés sont toujours disponibles ;
- Les parcs et les pistes cyclables demeurent ouverts mais les rassemblements y sont interdits et vous devez garder une distance de deux mètres lorsque vous rencontrez des gens ;
- Les collectes sont maintenues selon l'horaire prévu ;
- Des mesures de santé et de sécurité ont été mises en place afin de maintenir les journées de l'Écocentre ;
- Les séances du conseil municipal sont maintenues à huis clos.

Pour aider les citoyens durant cette période difficile, nous avons :

- Mis sur pied un centre d'appels répondre aux questions et diriger vers les bonnes ressources ;
- Service d'appel quotidiens auprès de 400 aînés de Pointe-Claire ;
- Visites régulières aux aînés inscrits au Programme d'aide au troisième âge ;
- Report du paiement du deuxième versement du compte de taxes du 1^{er} juin au 2 juillet ;
- Levée de l'interdiction de stationnement sur rue la nuit et suspension de celle de stationner dans la nouvelle zone 50 ;
- Report du délai d'expiration des cartes MULTI et des abonnements à la bibliothèque ;
- Bonification de nos services en ligne.

Monsieur le maire explique le déroulement de la soirée, chacun des points à l'ordre du jour sera présenté comme à l'habitude. Pour chaque point inscrit, les membres du conseil devront, à tour de rôle, confirmer verbalement leur approbation.

Monsieur le maire explique que pour la période de questions, les personnes avaient jusqu'à midi, jour de la séance, pour remplir le formulaire en ligne sur la page des séances du conseil.

2020-185

APPROBATION – ORDRE DU JOUR

Vote contre :
Monsieur le conseiller Cowan

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et majoritairement
D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance
avec les modifications suivantes :

- À l'item 20.07 : ajouter après le « 21 mai 2020 » la mention « ou autre date éventuelle » ;
- Retrait du sujet inscrit à l'item 20.09 ;
- Ajout d'un sujet sous « Varia » 60.01 : Autorisation – Création d'un fonds d'urgence communautaire pour Pointe-Claire – Signature d'une entente avec la Fondation des Anciens de Pointe-Claire.

2020-186

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2020

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la
séance ordinaire du 10 mars 2020.

2020-187

APPROBATION – RECOMMANDATIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE CIRCULATION DU 25 FÉVRIER 2020

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
D'approuver les recommandations de la réunion du comité de circulation du 25
février 2020 à l'exception des items suivants :

- Item 9 : Le Conseil souhaite que cette intersection fasse l'objet d'une campagne de sensibilisation sur la circulation. De plus, le Conseil demande que le SPVM assure une surveillance accrue du respect des panneaux arrêts ;
- Item 13 : a) Le Conseil désire que le sujet de lampiste cyclable sur l'avenue Maywood (entre les avenues Chaucer et St-Louis) soit rapporté pour fin de discussion à la prochaine rencontre du comité de circulation ;

b) Le Conseil demande que le service de l'Ingénierie présente un plan détaillé de l'aménagement de la piste cyclable sur l'avenue St-Louis (entre les avenues Broadview et Coolbreeze) avant de prendre une décision ;

c) Le Conseil n'est pas favorable avec cette dernière proposition et ne souhaite pas aller de l'avant avec un projet de piste cyclable sur le boulevard Brunswick ;
- Item 15.3 : Le conseil maintient les conditions d'accès à la voie réservée telles quelles.

2020-188

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Madame Sandra Crombie :

- Les jardins communautaires.

Madame Edie Benattar :

- Les jardins communautaires.

Madame Susan Weaver :

- Les jardins communautaires.

Madame Lyse Beaudette :

- Les jardins communautaires.

Madame Linda De Witt :

- Les items 20.03 à 20.06.

Monsieur Michel Forest :

- L'item 10.05 : L'accès aux plan approuvés.

Madame Lois Butler :

- Est-ce que la Ville de Pointe-Claire va avoir accès aux fonds dont le Premier Ministre a annoncé dans le cadre d'une aide financière en raison de la COVID-19 ?

Monsieur Jean-Guy Desmarais :

- Réfection de l'avenue Dieppe, entre l'avenue Maywood et l'avenue Kare : Est-ce que les travaux seront faits cet été ou seront-ils reportés ?

Madame Susan Weaver :

- Une pause de taxes municipales est-elle envisageable pendant le « shut-down » imposé pour les entreprises dans le Village ?

Monsieur Murray Levine :

- Vélo Québec ;
- Chemin du Bord-du-Lac–Lakeshore : Le rendre à une voie seulement (distanciation sociale).

Monsieur Laurent Bourassa-Frégeau :

- Les emplois étudiants pour l'été 2020.

Monsieur Bryan Doyle :

- Règlement concernant les pompes à puisard ;
- Règlement concernant la largeur maximale des entrée-charretières.

Madame Claire Passaretti-Savage :

- Combien de personnes dans la Ville de Pointe-Claire ont été testées positives à la COVID-19 et combien d'entre elles sont hospitalisées ?

Madame Xiaoqi Zhao :

- Les conséquences de prolonger le visa d'un visiteur ;
- Les activités scolaires.

2020-189

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2908 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TARIFS EXIGIBLES POUR LE FINANCEMENT DE BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Monsieur le conseiller Cousineau dépose un projet de règlement modifiant le Règlement PC-2908 décrétant l'imposition des tarifs exigibles pour le financement de biens, services et activités offerts par la Ville de Pointe-Claire pour l'exercice financier 2020 ;

Monsieur le conseiller Cousineau donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-190 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE DANS LE CADRE DE LA SITUATION D'URGENCE SANITAIRE DÉCRÉTÉE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Monsieur le conseiller Bissonnette dépose un projet de règlement modifiant diverses dispositions des règlements municipaux de la Ville de Pointe-Claire dans le cadre de la situation d'urgence sanitaire décrétée par le Gouvernement du Québec ;

Monsieur le conseiller Bissonnette donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-191 ADOPTION – UN RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT PC-2863 VISANT À ACCORDER UNE SUBVENTION POUR FAVORISER LE REMPLACEMENT DE TOILETTES À DÉBIT RÉGULIER PAR DES TOILETTES À FAIBLE DÉBIT

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'adopter un règlement abrogeant le Règlement PC-2863 visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit.

2020-192 ADOPTION – RÉSOLUTION DE MODIFICATION ADMINISTRATIVE CONCERNANT LE RÈGLEMENT PC-2910

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut modifier le Règlement PC-2910 par résolution, conformément à l'article 564 de la Loi sur les cités et villes ;

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'autoriser la modification de l'article 1 du Règlement PC-2910, adopté le 21 janvier 2020, par l'article suivant :

« Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses en immobilisations pour des travaux de voirie et de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts en divers endroits du secteur résidentiel, ainsi que pour la main d'œuvre affectée spécifiquement à ces projets, pour un montant de 9 900 000\$. »

2020-193 APPROBATION – PIIA

ATTENDU QUE le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel est assujettie la propriété située au 250, chemin du Bord-du-Lac–Lakeshore exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à sa réunion du 9 mars 2020 ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver les documents suivants reçus au service d'urbanisme le 18 mars 2020 :

- Pamphlet_ fenêtre hybride Ion_Verdun_2020-03-18 ;
- Remplacement de fenêtres proposées_2020-03-18 ;

et ce, relativement au remplacement des fenêtres du deuxième étage par des fenêtres à battant avec trois divisions horizontales au 250, chemin du Bord-du-Lac–Lakeshore, ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

D'indiquer que les requérants devront avoir complété les travaux relatifs aux plans approuvés, à l'intérieur d'un délai de douze (12) mois, suivant la date de la délivrance du permis de construction ;

D'indiquer que les requérants devront produire, avant l'émission du permis, une garantie financière au montant de 2 000 \$ auprès du service de l'urbanisme, afin de

garantir que les travaux seront exécutés conformément aux plans approuvés et au permis émis, et ce, à l'intérieur du délai prescrit.

2020-194

DÉPÔT – LA LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 27 FÉVRIER 2020 AU 25 MARS 2020 ET LE REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU 27 FÉVRIER 2020 AU 25 MARS 2020

La liste des amendements budgétaires pour la période du 27 février 2020 au 25 mars 2020 et le registre des chèques pour la période du 27 février 2020 au 25 mars 2020 sont déposées et les membres du conseil en prennent acte.

2020-195

APPROBATION – UTILISATION DE LA LISTE ÉLECTORALE DE LA MUNICIPALITÉ PAR LES AUTORITÉS DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ATTENDU l'état d'urgence sanitaire décrété par le Gouvernement du Québec le 13 mars 2020 ;

ATTENDU QUE dans ces circonstances, les municipalités sont autorisées à utiliser la liste électorale pour communiquer à ses citoyens les directives prises par le gouvernement pour limiter la propagation de la COVID-19 et la mise en place de services d'aide destinés à soutenir les citoyens vulnérables ;

ATTENDU QUE la Ville de Pointe-Claire souhaite collaborer avec les autorités sanitaires et de sécurité publique ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,

Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement

RÉSOLU :

D'autoriser Me Caroline Thibault, directrice des affaires juridiques et greffière, et monsieur Gilles Girouard, directeur du service Culture, sports, loisirs et développement communautaire, à utiliser la plus récente liste électorale complète de la municipalité, pour les fins mentionnées plus haut ;

DE permettre que soient communiquées, sur demande, les renseignements contenus à la liste électorale aux autorités relevant directement du Ministère de la santé et des services sociaux et du Ministère de la sécurité publique ;

DE prendre des mesures appropriées pour préserver le caractère confidentiel des renseignements figurant sur la liste électorale en évitant, notamment, toute diffusion par courriel ou sur Internet, et toute copie de la liste par quelque mode que ce soit.

2020-196

AUTORISATION – LA FERMETURE OU LE TRANSFERT DE CERTAINS SOLDES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES ASSOCIÉS À DES POSTES BUDGÉTAIRES DE RÉSERVES ET DE FONDS DE ROULEMENT POUR LESQUELS LES PROJETS, LES TRAVAUX OU LES ACHATS D'ÉQUIPEMENTS SONT COMPLÉTÉS OU ANNULÉS (IMMEUBLES 93 938,74\$)

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,

Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement

RÉSOLU :

D'autoriser le virement, en faveur d'un poste de réserve déjà existant, de certains montants totalisant la somme de 91 680,31 \$ qui sont indiqués à titre de « Soldes disponibles à transférer » sous la rubrique « Postes liés à des réserves » et figurant à l'annexe 2 du document annexé en pièce jointe au présent dossier décisionnel ;

D'autoriser en conséquence la fermeture des postes budgétaires afférents, tel qu'indiqué à ce même document;

D'autoriser le virement, en faveur du fonds de roulement, d'un montant totalisant la somme de 2 258,43 \$ qui est indiqué à titre de « Soldes disponibles » sous la rubrique « Postes liés à des projets financés par le fonds de roulement », mais qui demeure excédentaire après la réalisation des projets, le tout tel qu'indiqué à l'annexe 1 du document annexé en pièce jointe au présent dossier décisionnel ;

D'autoriser en conséquence la fermeture des postes budgétaires afférents, tel qu'indiqué à ce même document.

2020-197 AUTORISATION – LA FERMETURE OU LE TRANSFERT DE CERTAINS SOLDES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES ASSOCIÉS À DES POSTES BUDGÉTAIRES DE RÉSERVES ET DE FONDS DE ROULEMENT POUR LESQUELS LES PROJETS, LES TRAVAUX OU LES ACHATS D'ÉQUIPEMENTS SONT COMPLÉTÉS OU ANNULÉS (CSLDC 95 952,85\$)

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'autoriser le virement, en faveur du surplus non affecté, de certains montants totalisant la somme de 88 304,15\$ qui sont indiqués à titre de « Soldes disponibles » sous la rubrique « Postes liés à des réserves » et figurant à l'annexe 1 du document annexé en pièce jointe au présent dossier décisionnel ;

D'autoriser en conséquence la fermeture des postes budgétaires afférents, tel qu'indiqué à ce même document;

D'autoriser le virement, en faveur du fonds de roulement, d'un montant totalisant la somme de 7 648,70 \$ qui est indiqué à titre de « Soldes disponibles » sous la rubrique « Postes liés à des projets financés par le fonds de roulement », mais qui demeure excédentaire après la réalisation des projets, le tout tel qu'indiqué à l'annexe 1 du document annexé en pièce jointe au présent dossier décisionnel ;

D'autoriser en conséquence la fermeture des postes budgétaires afférents, tel qu'indiqué à ce même document.

2020-198 AUTORISATION – LA FERMETURE OU LE TRANSFERT DE CERTAINS SOLDES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES ASSOCIÉS À DES POSTES BUDGÉTAIRES DE RÉSERVES ET DE FONDS DE ROULEMENT POUR LESQUELS LES PROJETS, LES TRAVAUX OU LES ACHATS D'ÉQUIPEMENTS SONT COMPLÉTÉS OU ANNULÉS (INGÉNIEURIE 27 802,33\$)

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'autoriser le virement, en faveur d'un poste de réserve déjà existant, de certains montants totalisant la somme de 27 802,33 \$ qui sont indiqués à titre de « Soldes disponibles à transférer » sous la rubrique « Postes liés à des réserves » et figurant à l'annexe 2 du document annexé en pièce jointe au présent dossier décisionnel ;

D'autoriser en conséquence la fermeture des postes budgétaires afférents, tel qu'indiqué à ce même document.

2020-199 AUTORISATION – LA FERMETURE OU LE TRANSFERT DE CERTAINS SOLDES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES ASSOCIÉS À DES POSTES BUDGÉTAIRES DE RÉSERVES ET DE FONDS DE ROULEMENT POUR LESQUELS LES PROJETS, LES TRAVAUX OU LES ACHATS D'ÉQUIPEMENTS SONT COMPLÉTÉS OU ANNULÉS (TRAVAUX PUBLICS 214 987,44\$)

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'autoriser le virement, en faveur d'un nouveau poste de réserve, de certains montants totalisant la somme de 207 449,45 \$ qui sont indiqués à titre de « Solde disponibles à transférer » sous la rubrique « Postes liés à des réserves » et figurant à l'annexe 2 du document annexé en pièce jointe au présent dossier décisionnel ;

D'autoriser en conséquence la fermeture des postes budgétaires afférents, tel qu'indiqué à ce même document ;

D'autoriser le virement, en faveur du fonds de roulement, d'un montant totalisant la somme de 7 537,99 \$ qui est indiqué à titre de « Soldes disponibles » sous la rubrique « Postes liés à des projets financés par le fonds de roulement », mais qui demeure excédentaire après la réalisation des projets, le tout tel qu'indiqué à l'annexe 1 du document annexé en pièce jointe au présent dossier décisionnel ;

D'autoriser en conséquence la fermeture des postes budgétaires afférents, tel qu'indiqué à ce même document.

2020-200 AUTORISATION – FESTIVAL DE BLUES DE L'OUEST-DE-L'ILE

Il est proposé par madame la conseillère Homan,

- RÉSOLU :** Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'autoriser madame la conseillère Stainforth et messieurs les conseillers, Bissonnette, Stork et Webb, à représenter la Ville de Pointe-Claire au Festival de Blues de l'Ouest-de-l'Île qui aura lieu au Centre Culturel de Pierrefonds le 21 mai 2020 ;
- D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-111-00-311, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14667 émis le 11 mars 2020.
- 2020-201** AUTORISATION – TOURNOI DE GOLF DE L'HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS
- RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'autoriser monsieur le maire Belvedere, les conseillères Homan et Thorstad-Cullen et monsieur le conseiller Bissonnette, à représenter la Ville de Pointe-Claire au tournoi de golf de l'Hôpital Shriners pour enfants qui aura lieu le 3 août 2020 au Elm Ridge club de golf et Country Club de l'Île Bizard ;
- D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-111-00-311, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14684 émis le 19 mars 2020.
- 2020-202** RETRAIT – 52^e CONGRÈS ANNUEL DE LA COMAQ
- Le sujet relatif à l'effet d'autoriser Me Caroline Thibault, directrice des affaires juridiques et du greffe, ainsi que madame Danielle Gutierrez, assistante greffière et secrétaire du conseil, à représenter la Ville de Pointe-Claire au 52^e congrès annuel de la COMAQ est retiré de l'ordre du jour de la présente séance.
- 2020-203** CONTRAT – OPTION DE RENOUVELLEMENT – SERVICES PROFESSIONNELS D'ARPENTAGE
- RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue au contrat intervenu avec GÉOPOSITION, ARPENTEURS-GÉOMÈTRES INC. (appel d'offres GP1806-18190) pour l'année 2020 concernant des services professionnels d'arpentage pour un montant total de 78 843,19 \$, taxes incluses ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-20-010, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14689 émis le 26 mars 2020.
- 2020-204** CONTRAT – OPTION DE RENOUVELLEMENT – TRAVAUX D'INSPECTIONS TÉLÉVISÉS DES CONDUITES ET REGARDS D'ÉGOUT
- RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue au contrat intervenu avec CAN-EXPLORE INC. (appel d'offres GP1912-19193) pour l'année 2020 concernant des travaux d'inspections télévisés des conduites et regards d'égout pour un montant total de 147 272,63 \$, taxes incluses ;
- D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 22-419-32-896, 22-420-12-910 et 03-920-20-010, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14692 émis le 26 mars 2020.
- 2020-205** OCTROI D'UN CONTRAT – RESTAURATION DE L'ŒUVRE D'ART « ARC ET SAULE »
- RÉSOLU :** Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la restauration de l'œuvre d'art « Arc et saule » à CONSTRUCTIONS P.R.V. INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 63 742,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2006-19019 ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 03-920-20-064 et 22-417-12-852, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14712 émis le 26 mars 2020.

2020-206 OCTROI D'UN CONTRAT – RÉFECTION DE L'AVENUE GREYSTONE, À L'OUEST DE L'AVENUE HERMITAGE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'octroyer un contrat pour la réfection de l'avenue Greystone, à l'ouest de l'avenue Hermitage, à RÉHABILITATION DU O INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 1 298 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2017-17055, et conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-82-910, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14685 émis le 25 mars 2020.

2020-207 OCTROI D'UN CONTRAT – LOCATION DE TOILETTES CHIMIQUES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'octroyer un contrat pour la location de toilettes chimiques à WASTE MANAGEMENT INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, avec une option de renouvellement pour deux ans, pour un montant total de 16 521,90 \$, taxes incluses, pour l'année 2020 ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 02-701-71-559, 02-415-00-513, 02-330-00-539, 02-420-00-513, 02-701-59-984 et 02-701-50-519.

2020-208 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UNE PELLE MÉCANIQUE SUR ROUES, ANNÉE 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison d'une pelle mécanique sur roues, année 2020, à TOROMONT LTÉE, qui a fourni la seule soumission conforme, pour un montant total de 314 974,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200011 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-02-905, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14708 émis le 26 mars 2020.

2020-209 OCTROI D'UN CONTRAT – TRAVAUX DE PLANTATION ET D'ENTRETIEN DE VÉGÉTAUX

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'octroyer un contrat un contrat pour des travaux de plantation et d'entretien de végétaux à 9042-0845 QUÉBEC INC., qui a fourni la seule soumission conforme, pour un montant total 68 184,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200018 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-72-481, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14624 émis le 26 mars 2020.

2020-210 OCTROI D'UN CONTRAT – L'ENTRETIEN HORTICOLE DES AMÉNAGEMENTS SUR LE BOULEVARD HYMUS POUR L'ANNÉE 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'octroyer un contrat pour l'entretien horticole des aménagements sur le boulevard Hymus pour l'année 2020 à 9042-0845 QUÉBEC INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 82 114,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200020 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-72-481, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14700 émis le 26 mars 2020.

2020-211 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UNE BENNE ISOLÉE NEUVE POUR LE TRANSPORT D'ASPHALTE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison d'une benne isolée neuve pour le transport d'asphalte à W. CÔTÉ ET FILS LTÉE, qui est l'unique soumissionnaire conforme, pour un montant total de 55 762,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200026 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-20-035, tel qu'il appert au certificat du trésorier n° 20-14695 émis le 27 mars 2020.

2020-212 OCTROI D'UN CONTRAT – L'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DES PISTES CYCLABLES DES AVENUES CARTIER ET DONEGANI

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'octroyer un contrat pour l'entretien des aménagements paysagers des pistes cyclables des avenues Cartier et Donegani à LES RÉNOVATIONS JOCELYN DÉCOSTE, qui a fourni la seule soumission conforme, pour un montant total de 99 641,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200021 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-72-481, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14637 émis le 26 mars 2020.

2020-213 REJET D'UNE SOUMISSION – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UNE FOURGONNETTE AVEC TOIT SURÉLEVÉ

ATTENDU Qu'un appel d'offres public a été lancé entre le 4 et le 20 mars 2020 pour fourniture et la livraison d'une fourgonnette (4X2) avec toit surélevé de l'année 2020 ;

ATTENDU Qu'une seule firme soit Fortier Auto (Montréal) Ltée présenté une soumission pour ce projet ;

ATTENDU QUE la soumission proposée n'est pas conforme au niveau de l'exigence technique demandée dans le devis ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement DE rejeter la soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour la fourniture et la livraison d'une fourgonnette avec toit surélevé ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-214 DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS D'AVRIL 2020

La liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois d'avril 2020, telle que préparée par monsieur Vincent Proulx, directeur – Ressources humaines, est déposée et les membres du conseil en prennent acte.

2020-215 APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES AU 7 AVRIL 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées au 7 avril 2020, telle que signée par monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général et monsieur Vincent Proulx, directeur – Ressources humaines.

2020-216 APPROBATION – LES CHANGEMENTS RELATIFS À L'INDEXATION DES MONTANTS D'ALLOCATION POUR L'UTILISATION D'AUTOMOBILE PERSONNELLE À DES FINS PROFESSIONNELLES

Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver les changements relatifs à l'indexation des montants d'allocation pour l'utilisation d'automobile personnelle à des fins professionnelles au 1^{er} mai 2020 comme suit :

Type de montant	01/05/2019	01/05/2020
Jusqu'à un maximum de 320 km	0,56 \$	0,57 \$
De 320 km à 1 280 km	0,46 \$	0,47 \$
Pour tout kilomètre additionnel à 1 280 kilomètres	0,36 \$	0,37 \$
Pourcentage d'ajustement	-	1,94 %

2020-217

AUTORISATION – CRÉATION D'UN FONDS D'URGENCE COMMUNAUTAIRE POUR POINTE-CLAIRE – SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA FONDATION DES ANCIENS DE POINTE-CLAIRE

Vote contre :

Monsieur le conseiller Cowan

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,

Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et majoritairement

D'autoriser la création d'un fonds d'urgence communautaire pour Pointe-Claire, en collaboration avec la Fondation des Anciens de Pointe-Claire, laquelle s'engagera à gérer et à distribuer les sommes versées au fonds par la Ville de Pointe-Claire, conformément aux dispositions du projet d'entente à être signé entre les parties;

D'autoriser le trésorier de la Ville de Pointe-Claire à verser à la Fondation des Anciens de Pointe-Claire, une somme totale de 120 000 \$ (cent-vingt mille dollars), pour les besoins du Fonds d'urgence communautaire de Pointe-Claire. Une tranche de 100 000 \$ de cette somme sera affectée aux besoins des organismes communautaires de Pointe-Claire et la tranche résiduelle de 20 000 \$ sera réservée pour les besoins particuliers de personnes fragilisées, isolées, ou vivant un contexte de vulnérabilité à Pointe-Claire ;

D'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence la greffière adjointe, à signer au nom de la Ville de Pointe-Claire, le projet d'entente devant intervenir avec la Fondation des Anciens de Pointe-Claire pour la mise-en-œuvre du Fonds d'urgence communautaire de Pointe-Claire.

2020-218

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement DE lever la séance à 19 h 52.

John Belvedere, Maire

Me Caroline Thibault, Greffière